



RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE

1. Numéro UNIQUE avec répondeur : 04.66.81.10.47.

signaler une absence pour maladie
rajouter/supprimer un ou des repas,

Laisser un message distinct sur le répondeur (NOM, Prénom, classe, raison de votre appel (maladie -rajout – suppression -, votre n° de portable)

2. Le dépôt de la grille mensuelle se fait IMPERATIVEMENT avec son paiement

et

doit intervenir avant le 28 du mois pour le mois suivant, aux horaires d'ouverture de la mairie, qui sont :

Lundi 13h à 18h30

Mardi et Jeudi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi 8h30 à 12h

Vendredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

3. La grille est :

- en libre service dans le présentoir du hall d'entrée de la mairie ;

ou

- sur le site de la mairie

<http://www.mairiest-mamertdugard.fr> – SERVICES/ ENFANCE/CANTINE.

Vous pouvez aussi y consulter les menus proposés à vos enfants.

4. Gestion des rajouts ou des suppressions de repas – *extrait article 5 du règlement intérieur cantine*

Avant 15 heures et en respectant les délais mentionnés ci-après :

Lundi	possibilité de rajouter ou de supprimer le repas pour	VENDREDI
Mardi	possibilité de rajouter ou de supprimer le repas pour	JEUDI
Jeudi	possibilité de rajouter ou de supprimer le repas pour	LUNDI
Vendredi	possibilité de rajouter ou de supprimer le repas pour	MARDI

5. Gestion des absences pour maladie

Prévenir **impérativement avant 9 heures** au : 04.66.81.10.47